Cinquante cinquième année. - N ° 232 A Lundi 29 et mardi 30 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2036

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Ventes et cessions

891 806 531 RCS Vienne.
MENUI PRO CHONAS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : Route Nationale 7, Zone Artisanale Grand Champ, 38121 Chonas-l'Amballan.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE MENUI PRO CHONAS PAR LA MENUI'PRO Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT ETIENNE du 26/11/2021, la société MENUI PRO CHONAS – SASU au capital de 10 000 € sise à CHONAS L'AMBALLAN (Isère), Route Nationale 7 Zone Artisanale Grand Champ, 891 806 531 RCS VIENNE - et la Société MENUI'PRO - SASU au capital de 40 000 € sise à SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire), Route de l'Etrat, 350 744 900 RCS ST ETIENNE - ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption de la première par la seconde. L'actif et le passif de la société MENUI PRO CHONAS transmis à la société MENUI'PRO ont été évalués respectivement à 16 655,66 € et 6 946,10 € faisant ressortir un actif net de 9 709,56 €. La valeur nette des biens apportés (9 709,56 €) constituera chez l'absorbante une prime de fusion enregistrée en sous compte des capitaux propres. En raison de la détention par l'associé unique de la société absorbante de la totalité des actions émises par la société absorbée, il n'est procédé à aucun rapport d'échange et aucune augmentation de capital. Toutes les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 01/01/2021 jusqu'à la réalisation définitive de la fusion seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société absorbante. Le projet de fusion a fait l'objet d'un dépôt, au nom des deux sociétés, au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE et au greffe du Tribunal de Commerce de VIENNE en date du 29 NOVEMBRE 2021..